

François DECKER
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
66 boulevard du Midi
93340 LE RAINCY

Didier JULLIOT
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
21 allée Notre Dame des Anges
93340 LE RAINCY

FEDERATION FRANCAISE DE LA TANNERIE-MEGISSERIE

Siège social : 122 rue de Provence
75008 PARIS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2018**

F

2

FEDERATION FRANCAISE DE LA TANNERIE-MEGISSERIE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2019 de la FEDERATION FRANCAISE DE LA TANNERIE-MEGISSERIE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DE LA TANNERIE-MEGISSERIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

Les immobilisations financières, les autres créances et autres dettes, les valeurs mobilières de placement, les disponibilités et les capitaux propres. Ces éléments impactant les comptes de manière importante ont été correctement évalués dans ces comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

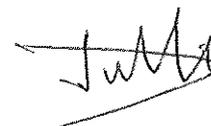
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Au Raincy, le 03 juin 2019

François DECKER



Didier JULLIOT



FEDERATION FRANCAISE DE TANNERIE MEGISSERIE
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	73		73	0,00	73	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	26 976	6 487	20 489	0,51	23 483	0,48
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	598 640	151 229	447 410	11,08	447 410	9,14
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	625 689	157 716	467 973	11,58	470 967	9,62
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	2 000		2 000	0,05	2 000	0,04
. Organismes sociaux					336	0,01
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	223 076		223 076	5,52	389 073	7,95
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	3 169 518	46 851	3 122 667	77,30	3 551 999	72,54
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	222 299		222 299	5,50	481 480	9,83
Charges constatées d'avance	1 785		1 785	0,04	1 069	0,02
TOTAL (II)	3 618 678	46 851	3 571 827	88,42	4 425 958	90,38
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 244 367	204 568	4 039 799	100,00	4 896 924	100,00

FEDERATION FRANCAISE DE TANNERIE MEGISSERIE
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles	2 742 849	67,90	2 742 849	56,01
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 378 054	34,11	1 472 641	30,07
Résultat de l'exercice	-615 236	-15,22	-94 587	-1,92
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	3 505 667	86,78	4 120 903	84,15
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	32 924	0,81	31 699	0,65
TOTAL (III)	32 924	0,81	31 699	0,65
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	31 349	0,78		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	152 801	3,78	96 231	1,97
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 942	0,37	15 680	0,32
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	16 456	0,41	16 247	0,33
. Organismes sociaux	10 255	0,25	63 011	1,29
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	13 325	0,33	13 049	0,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	262 080	6,49	540 105	11,03
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	501 209	12,41	744 323	15,20
Ecart de conversion passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	4 039 799	100,00	4 896 924	100,00

FEDERATION FRANCAISE DE TANNERIE MEGISSERIE,
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			45 735	47,59	45 735	36,04		0,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			3 479	3,62	35 061	27,63	-31 582	-90,07
Autres produits			46 886	48,79	46 120	36,34	766	1,66
Total des produits d'exploitation (I)			96 100	100,00	126 916	100,00	-30 816	-24,27
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			610 347	635,12	521 949	411,26	88 398	16,94
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements			284 861	296,42	281 283	221,63	3 578	1,27
Charges sociales			138 872	144,51	142 234	112,07	-3 362	-2,35
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 994	3,12	2 994	2,36		0,00
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 225	1,27	5 426	4,28	-4 201	-77,41
Autres charges					510	0,40	-510	-100,00
Total des charges d'exploitation (II)			1 038 299	N/S	954 395	751,99	83 904	8,79
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-942 199	-980,43	-827 479	-651,98	-114 720	-13,85
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			53 332	55,50	46 134	36,35	7 198	15,60
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			270 515	281,49	595 087	468,88	-324 572	-54,53
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			52 035	54,15	57 442	45,26	-5 407	-9,40
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					36 110	28,45	-36 110	-100,00
Total des produits financiers (V)			322 550	335,64	688 639	542,59	-366 089	-53,15
Dotations financières aux amortissements et provisions			46 851	48,75			46 851	N/S
Intérêts et charges assimilées			1 415	1,47	1 881	1,48	-466	-24,76
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			653	0,68			653	N/S
Total des charges financières (VI)			48 919	50,90	1 881	1,48	47 038	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			273 631	284,74	686 758	541,11	-413 127	-60,15
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-615 236	-640,19	-94 587	-74,52	-520 649	-550,43

FEDERATION FRANCAISE DE TANNERIE MEGISSERIE,
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	471 982	491,14	861 689	678,94	-389 707	-45,22
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 087 218	N/S	956 276	753,47	130 942	13,69
RÉSULTAT NET	-615 236	-640,19	-94 587	-74,52	-520 649	-550,43
<i>Perte</i>			<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

FEDERATION FRANCAISE DE LA TANNERIE MEGISSERIE
122, rue de Provence
75008 PARIS

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est 4 039 799 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant une insuffisance de 615 236 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

ELEMENTS DE L'ANNEXE

ELEMENT n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2018 AU 31/12/2018	INFORMATIONS PRODUITES	INFORMATIONS NON PRODUITES	
		NOTE N°	N/S	N/A
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthodes d'évaluation Calcul des amortissements et des provisions Changements de méthode Dérogations Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	1		
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
2	Etat de l'actif immobilisé	2		
3	Etat des amortissements	3		
4	Etat des provisions	4		
	Etat des échéances des créances et des dettes			X
	Informations et commentaires sur :			
	1. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
	2. Réévaluation			X
	3. Frais d'établissement			X
	4. Frais de recherche appliquée et de développement			X
	5. Fonds commercial		X	
	6. Intérêts immobilisés			X
	7. Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
	8. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant		X	
	9. Avances aux dirigeants			X
5	10. Produits à recevoir	5		
6	11. Charges à payer	6		
7	12. Charges et produits constatés d'avance	7		
	13. Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
	14. Composition du capital social			X
	15. Parts bénéficiaires			X
	16. Obligations convertibles			X
	17. Ventilation du chiffre d'affaires net			X
	18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices			X
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
	Crédit-bail			X
	Engagements financiers			X
	Dettes garanties par des sûretés réelles			X
	Incidence des évaluations fiscales obligatoires			X
	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts			X
	Rémunérations des dirigeants			X
	Effectif moyen			X
	Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société			X
8	Liste des filiales de participations	8		
	IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS			

1) REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Il n'y a plus d'immobilisation amortissable à l'actif.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.
L'engagement est comptabilisé en provision pour risques et charges au passif du bilan.

CAPITAUX PROPRES

Il n'existe pas au Passif du bilan de fonds affectés.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

2) ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	73		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	11 976		
Emballages récupérables et divers	15 000		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	26 976		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	598 640		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	598 640		
TOTAL GENERAL	625 689		

	Diminutions		Valeur brute Immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			73	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			11 976	
Emballages récupérables et divers			15 000	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			26 976	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			598 640	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			598 640	
TOTAL GENERAL			625 689	

3) ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 493	2 994		6 487
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	3 493	2 994		6 487
TOTAL GENERAL	3 493	2 994		6 487

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 994				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 994				
TOTAL GENERAL	2 994				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

4) ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentatio ns dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations	31 699	1 225		32 924
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	31 699	1 225		32 924
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	151 229			151 229
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	151 229			151 229
TOTAL GENERAL	182 928	1 225		184 153
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		1 225		
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6) CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 942
Dettes fiscales et sociales	38 174
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	248 130
TOTAL	301 246

7) CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 785	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 785	

Commentaires :

8) FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenu en %	Résultat du dernier exercice clos
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations			
-Filiales (plus de 50 % du capital)			
SITEM	1 444 138	97,04	262 006
SEPTEM	153 687	100,00	- 4 133
SCI DE LYON	3 315 685	99,99	175 575
-Participations (10 à 50 % du capital détenu)			
B - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations			
-Filiales non reprises en A :			
a) Françaises			
b) Etrangères			
-Participations non reprises en A :			
a) Françaises			
b) Etrangères			

Observations complémentaires